

DEPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME

-----  
ARRONDISSEMENT  
DE ROCHEFORT

-----  
CANTON DE ROYAN

-----  
COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 13.179

L'An deux Mille Treize, le 5 septembre, à 18 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 29 août 2013

DATE D'AFFICHAGE

Le 29 août 2013

ETAIENT PRESENTS : M. QUENTIN, M. GIRAUD, Mme PELTIER, M. BESSON, Mme LECOMTE, M. FILOCHE, Mme WILLMANN, Mme CIRAUD-LANOUE, Mme DAUZIDOU, adjoints,

Mme BARRAUD DUCHERON, M. CAU, M. COASSIN, M. DENIS, Mme DOUMECQ, Mme DUMAS, Mme DUVERGER, M. GUIARD, M. LABIA, Mme LEFEBVRE, Mme MAIRE, M. MEGLIO, Mme MONJOIN, Mme ROY, Mme SERRE, M. SERVIT, Mme SEURAT, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES : Mme DESCHANP représentée par Mme SERRE  
M. MERLE représenté par M. DENIS  
M. PAVON représenté par M. GIRAUD  
M. PRUDENCIO représenté par Mme DUMAS  
M. SIMONNET représenté par Mme ROY

ETAIENT ABSENTS-EXCUSES : M. CHABASSE, M. REVOLAT

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 26

Nombre de votants : 31

Madame Eva ROY a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : DENOMINATION DE VOIES – PROJET IMMOBILIER "LE CLOS DES CENDRILLES"

RAPPORTEUR : Mme WILLMANN

VOTE : UNANIMITE

Il est proposé à l'Assemblée Délibérante de dénommer les voies de desserte du projet immobilier "Le Clos des Cendrilles", raccordées rue des Cendrilles, de la façon suivante :

- Ø Voie A - Rue des Ceps : raccordée rue des Cendrilles,
- Ø Voie B - Impasse des Brindilles : raccordée rue des Ceps à hauteur du lot 1,
- Ø Voie C - Impasse des Sarments : raccordée rue des Ceps à hauteur du lot 13.

#### LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Vu la proposition de la Commission Culturelle en date du 11 juillet 2013,
- Après en avoir délibéré,

#### DECIDE

- d'attribuer aux voies de desserte du projet immobilier "Le Clos des Cendrilles", les noms de :
  - Ø "Rue des Ceps", pour la voie A, raccordée à la rue des Cendrilles,
  - Ø "Impasse des Brindilles", pour la voie B, raccordée à la rue des Ceps à hauteur du lot 1,
  - Ø "Impasse des Sarments", pour la voie C, raccordée à la rue des Ceps à hauteur du lot 13.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire  
Compte tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 9 septembre 2013

Pour le Député-Maire,  
Et par délégation  
Le Premier Adjoint  
Bernard GIRAUD

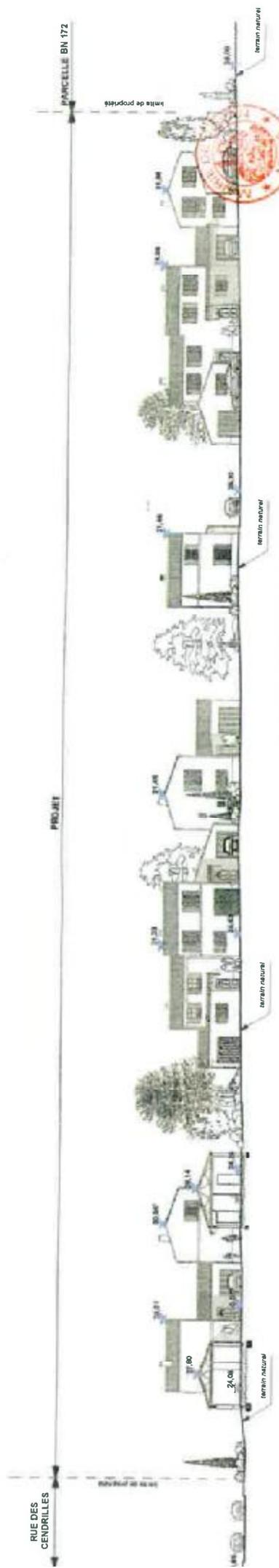


**LEGENDE TRAITEMENT DES SURFACES**

	Revêtement finition blanche ou enrobé noir		Espaces verts privés engazonnés
	Revêtement finition bouchée ou enrobé rose		Arbre existant à conserver
	Revêtement en béton désactivé		Arbre existant à éliminer
	Espaces verts publics engazonnés		Arbre à planter



**PLAN DE MASSE**  
Echelle 1/350e



**COUPE PROFIL TERRAIN**  
Echelle 1/350e